

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

Récépissé de DT
Récépissé de DICT
Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination :

Complément / Service :

Numéro / Voie :

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune :

Pays :

Coordonnées de l'exploitant

Raison sociale :

Personne à contacter :

Numéro / Voie :

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune :

Tél. :

Fax :

N° consultation du téléservice :

Référence de l'exploitant :

N° d'affaire du déclarant :

Personne à contacter (déclarant) :

Date de réception de la déclaration :

Commune principale des travaux :

Adresse des travaux prévus :

Éléments généraux de réponse

Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :

Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m

Il y a au moins un réseau / ouvrage concerné de catégorie (voir liste des catégories au verso) : _____. Autres informations :

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant :

Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints :	Références :	Echelle ⁽¹⁾ :	Date d'édition ⁽¹⁾ :	Sensible :	Prof. régl. mini ⁽¹⁾ :	Matériau réseau ⁽¹⁾ :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.			___ / ___ / ___		_____ cm	
			___ / ___ / ___		_____ cm	

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / ___ à ___ h ___

ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / ___)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) ⁽²⁾

Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement ⁽²⁾

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : _____

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : _____

Désignation du service : _____

Tél. : _____

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : _____

Signature : _____

Date : ___ / ___ / ___ Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

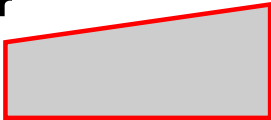
Contenu et légende des plans des réponses aux DT-DICT

Ouvrages Souterrains de Prélèvement ou de Distribution d'Eau (Eau Potable)

Plans et données disponible dans ce dossier

- 1 Plan des ouvrages du réseau d'eau potable
- 2 Données complémentaires des points singuliers relevés en classe A

Légende

Chantier  Emprise des travaux	
Eau Potable Canalisation  Veolia : refoulement  Veolia  Privé  Abandonné Branchement  Veolia - Autre  Veolia - Défense Incendie  Autre Cable alimentation  Veolia  Autre Equipement  Veolia  Autre Vanne  Fermé  Ouvert	Défense incendie  Bouche incendie  Poteau incendie  Bouche aspiration  Poteau aspiration  Réserve incendie  Autre Ouvrage (Eau Potable)  Autre  Forage, Captage  Réservoir  Pompage / Surpression  Usine de traitement Autre  Equipement public  Vanne de branchement  Compteur de branchement  Emprise ouvrage  Point desserte  Compteur  Purge  Raccord  Regulation  Alimentation Externe

Les ouvrages Privés ou Abandonnés ne sont pas exploités par Veolia, leur position est donnée à titre indicatif

La durée de validité du récépissé est limitée dans le temps, la DICT doit être renouvelée dans les cas suivants :

- La durée des travaux est supérieure à 6 mois et aucune réunion périodique n'a été planifiée avec les exploitants de réseaux sensibles
- Les travaux annoncés ne sont pas entrepris dans un délai de 3 mois à compter de la date de consultation de la liste des exploitants
- Les travaux sont interrompus pendant plus de 3 mois.

Les plans sont restitués sur le meilleur fond de plan à grande échelle disponible - toutefois le fond de plan mis à disposition de Veolia peut comporter des erreurs importantes ; pour les ouvrages indiqués en classe A, il est nécessaire de se reporter aux coordonnées Lambert fournies avec la réponse.

Dans tous les cas, vous devez procéder à la lecture de l'environnement et prendre en compte les indications fournies par les affleurants (regards, chambres, bouches à clé, etc.)

Contacts DT-DICT

En cas de sinistre

En cas d'endommagement sur nos ouvrages lors de votre intervention, merci de contacter le service clientèle Veolia au **0969323529** en activant le mode « urgence ».

Attention : Le mode urgence ne peut être activé qu'en cas d'endommagement uniquement. Dans les autres cas, votre demande sera rejetée.

En cas d'investigation complémentaire à notre charge

Merci d'envoyer le plan DWG + PDF accompagnés de la facture détaillée de l'Investigation complémentaire en retour de DT.

Rdv marquage piquetage

En cas de nécessité d'une prise de rdv pour réaliser un marquage piquetage par l'un de nos agents, merci de contacter le service clientèle Veolia :

- Soit par téléphone au **0969323529** en mentionnant le besoin d'une prise de rdv par l'un de nos agents suite à une réponse DICT pour effectuer un marquage-piquetage. *En cas de forte affluence sur nos lignes, merci de patienter ou renouveler votre appel ultérieurement.*
- Soit par internet sur le lien suivant :

<https://www.service.eau.veolia.fr/home/contact/contact-public.html>

Vous devez alors :

1. Indiquer la commune concernée,
2. Choisir la thématique eau potable ou assainissement dans la liste déroulante
3. Mentionner la nature de votre demande dans le commentaire « prise de rdv avec un agent Veolia pour effectuer un marquage-piquetage suite à une réponse DICT »,
4. Vous serez recontacté pour la prise de rdv dès que possible.

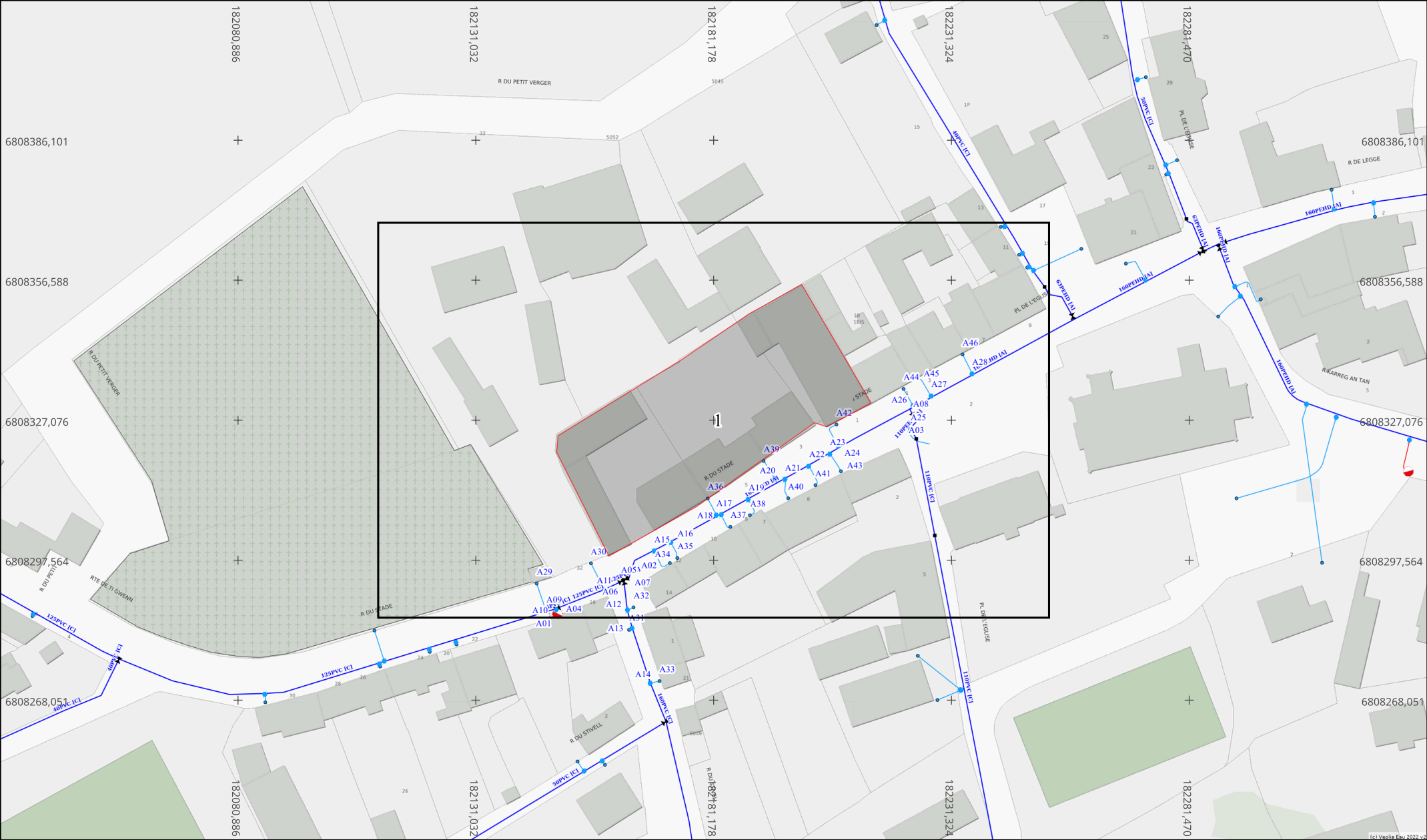
Les ouvrages Privés ou Abandonnés ne sont pas exploités par Veolia, leur position est donnée à titre indicatif

La durée de validité du récépissé est limitée dans le temps, la DICT doit être renouvelée dans les cas suivants :

- La durée des travaux est supérieure à 6 mois et aucune réunion périodique n'a été planifiée avec les exploitants de réseaux sensibles
- Les travaux annoncés ne sont pas entrepris dans un délai de 3 mois à compter de la date de consultation de la liste des exploitants
- Les travaux sont interrompus pendant plus de 3 mois.

Les plans sont restitués sur le meilleur fond de plan à grande échelle disponible - toutefois le fond de plan mis à disposition de Veolia peut comporter des erreurs importantes ; pour les ouvrages indiqués en classe A, il est nécessaire de se reporter aux coordonnées Lambert fournies avec la réponse.

Dans tous les cas, vous devez procéder à la lecture de l'environnement et prendre en compte les indications fournies par les affleurants (regards, chambres, bouches à clé, etc.)



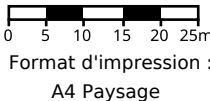
Info. DICT

Adresse : Rue du Stade
29190 GOUZEC
Date d'édition : 04/06/2026
N° Consultation : 2026060400167D46

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)
Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**
Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :
— Diamètre Matériau [A] — : Pour objets linéaires
A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:1000



Orientation





Info. DICT

Adresse : Rue du Stade

29190 GOUZEC

Date d'édition : 04/06/2026

N° Consultation : 2026060400167D46

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**

Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

— **Diamètre Matériau [A]** — : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

Format d'impression : A4 Paysage

Orientation

Nord

Référence et coordonnées des points singuliers de classe de précision A*

Ouvrages Souterrains de Prélèvement ou de Distribution d'Eau (Eau Potable)

Système de coordonnées : Lambert93

Informations des 46 entités présentes dans l'emprise du chantier

* Sauf dans le cas où des altimétries sont fournies, la classe de précision ne s'applique qu'aux coordonnées X;Y

N° sur le plan	Réseau concerné	Type d'ouvrage	Coordonnée X	Coordonnée Y	Coordonnée Z (génératrice supérieure)
A01	Eau potable	Poteau incendie	182148.231	6808286.34	
A02	Eau potable	Cône de reduction	182162.99	6808293.793	
A03	Eau potable	Manchon	182223.845	6808323.148	
A04	Eau potable	Robinet/Opercule	182148.176	6808287.484	
A05	Eau potable	Robinet/Opercule	182161.661	6808293.139	
A06	Eau potable	Robinet/Opercule	182162.28	6808293.037	
A07	Eau potable	Robinet/Opercule	182162.593	6808293.609	
A08	Eau potable	Robinet/Opercule	182223.212	6808328.059	
A09	Eau potable	1/4 de tour	182145.86	6808286.871	
A10	Eau potable	Robinet/Opercule	182147.97	6808287.143	
A11	Eau potable	1/4 de tour	182158.083	6808291.485	
A12	Eau potable	1/4 de tour	182162.982	6808287.107	
A13	Eau potable	1/4 de tour	182163.952	6808283.265	
A14	Eau potable	1/4 de tour	182167.824	6808271.692	
A15	Eau potable	1/4 de tour	182168.681	6808299.499	
A16	Eau potable	1/4 de tour	182172.15	6808301.329	
A17	Eau potable	1/4 de tour	182181.723	6808307.112	
A18	Eau potable	1/4 de tour	182182.737	6808307.141	
A19	Eau potable	1/4 de tour	182188.489	6808310.407	
A20	Eau potable	Robinet/Opercule	182194.096	6808314.699	
A21	Eau potable	1/4 de tour	182196.135	6808314.556	
A22	Eau potable	1/4 de tour	182201.233	6808317.44	
A23	Eau potable	1/4 de tour	182205.676	6808319.974	
A24	Eau potable	1/4 de tour	182207.413	6808321.599	
A25	Eau potable	1/4 de tour	182222.656	6808325.184	

N° sur le plan	Réseau concerné	Type d'ouvrage	Coordonnée X	Coordonnée Y	Coordonnée Z (génératrice supérieure)
A26	Eau potable	1/4 de tour	182223.185	6808330.101	
A27	Eau potable	1/4 de tour	182226.97	6808332.184	
A28	Eau potable	1/4 de tour	182235.622	6808336.897	
A29	Eau potable	#ND#	182143.844	6808292.707	
A30	Eau potable	#ND#	182155.289	6808296.965	
A31	Eau potable	#ND#	182163.297	6808282.958	
A32	Eau potable	#ND#	182164.228	6808287.671	
A33	Eau potable	#ND#	182169.713	6808272.154	
A34	Eau potable	#ND#	182171.929	6808297.016	
A35	Eau potable	#ND#	182173.515	6808298.074	
A36	Eau potable	#ND#	182179.865	6808310.637	
A37	Eau potable	#ND#	182184.638	6808304.671	
A38	Eau potable	#ND#	182188.792	6808307.068	
A39	Eau potable	#ND#	182191.662	6808318.493	
A40	Eau potable	#ND#	182196.837	6808310.66	
A41	Eau potable	#ND#	182202.588	6808313.441	
A42	Eau potable	#ND#	182207.004	6808326.204	
A43	Eau potable	#ND#	182207.945	6808316.32	
A44	Eau potable	#ND#	182221.163	6808333.705	
A45	Eau potable	#ND#	182224.119	6808335.658	
A46	Eau potable	#ND#	182233.576	6808340.924	